

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences des apprentis est effectuée tout au long du parcours de formation par les établissements de formation.

Chaque module doit être validé séparément. Un module est validé dès lors qu'une note moyenne de 10/20 est atteinte.

Modalités d'inscription:

- Envoi de la candidature auprès du CFA des métiers du soin Korian Academy
- Inscription auprès de l'IFAS partenaire choisi et dépôt du dossier d'inscription

Rentrée prévisionnelle en formation :

- Début janvier*
- Début septembre*

*Prendre contact avec le CFA pour validation

Tarifs :

8442,00 € pris en charge par l'employeur en apprentissage

Avec notre CFA des métiers du soin :

- Formez-vous en étant rémunéré
- Obtenez le Diplôme d'État d'Aide-Soignant
- Bénéficiez d'un poste une fois votre diplôme dans la blouse, et des possibilités d'évolution au sein de notre Groupe

CFA DES METIERS DU SOIN
KORIAN ACADEMY

1 RUE JEAN MERMOZ – ALLEE DES ETUDES
26700 PIERRELATTE

04.75.52.53.99
cfadesmetiersdusoin@korian.fr

Référente Handicap :
Marine BRIZION
marine.brizion@korian.fr



KORIAN
ACADEMY
CFA DES METIERS DU SOIN

Diplôme d'État d'Aide-Soignant Apprentissage

A destination des candidats



Niveau : 3 (équivalent CAP/BEP)
RNCP4495

Prérequis : Aucun



Formation accessible aux personnes
en situation de handicap

Le métier d'aide-soignant :

L'aide-soignant apporte aux résidents ou aux patients en rééducation ce dont ils ont besoin en vous adaptant à leur état de santé et à leurs envies, avec patience et bienveillance. L'aide-soignant se doit au quotidien d'aider les plus fragiles dans les gestes quotidiens, de rassurer, et de divertir le plus grand nombre.

Environnement de travail :

En apprentissage vous aurez la possibilité d'intégrer nos EHPAD, cliniques de soins de suite et de réadaptation (SSR) ou encore nos cliniques psychiatriques.

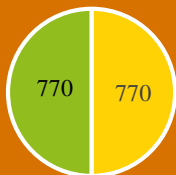
En stage vous pourrez exercer dans des hôpitaux, cliniques, maisons d'accueil spécialisées...

Organisation de l'apprentissage :

Formation théorique et pratique : 770 H

Formation en milieu professionnel : 770 H

Formation aide soignante en apprentissage



- Formation milieu professionnel
- Formation théorique et pratique

Modalités d'admission

- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage*
- Avoir satisfait aux épreuves d'admission du CFA des métiers du soin Korian

La sélection s'effectue sur la base d'un dossier d'inscription destinés à apprécier le projet professionnel, les aptitudes et la motivation du candidat pour suivre la formation.

Un entretien d'une durée de 20 minutes est également réalisé pour analyser les qualités relationnelles et humaines du candidat.

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, porteur d'un projet de création d'entreprise ou d'un statut de sportif de haut niveau.



Objectifs de la formation :

- Intégrer une équipe d'aide-soignant
- Participer et réaliser des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie

Contenu de la formation :

- Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque
- Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne
- Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
- Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
- Module 9 : Traitement des informations
- Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

Approche pédagogique:

Le diplôme d'état d'aide-soignant repose sur la pédagogie de l'apprentissage. Chaque IFAS met à disposition les outils et moyens nécessaires au bon déroulement de la formation.

Durée:

- Entre 12 et 18 Mois

Les candidats possédant un titre ou un diplôme du secteur médico-social bénéficient de dispense de formation pour toute information contacter : cfadesmetiersdusoin@korian.fr